

N°46

DECEMBRE 2024



Bazet

Votre bulletin municipal
d'informations



Un Bazétois porte la Flamme !

Sommaire

Page 2 - EDITORIAL DU MAIRE

Page 3 - KEVIN ET LA FLAMME OLYMPIQUE

Page 4 - INVESTISSEMENTS 2024

Page 5 - BUDGET / TRAVAUX 2024

Page 6 - AIDE FINANCIERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Page 7 - VILLAGES FLEURIS 2024

Page 8 - ECOLE PRIMAIRE

Page 9 - RENTREE 2024

Page 10 - ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BAZET

Page 11 - CREATION DU COMITE DES FETES

Page 12 - TENNIS (U.S.B.B.)

Page 13 - BAZET VOLLEY BALL

Page 14 - CLUB CARPE 65

Page 15 - ELPY FOOT B.B.L.

Page 16 - FETES DU 14 JUILLET 2024

Page 17 - REPAS DES SENIORS

Page 18 - COMMEMORATIONS - BIBLIOTHEQUE

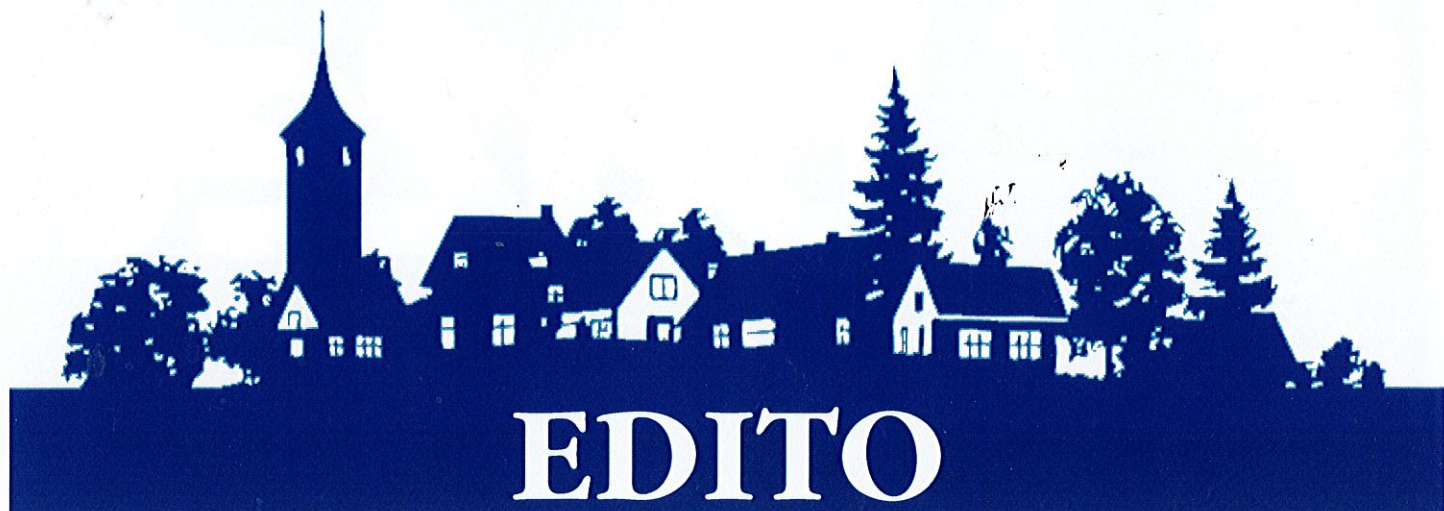
Page 19 - OUVERTURE DU MAGASIN D'OPTIQUE « MIRO »

Page 20 - PIZZERIA « SOLE MIO » - LOCATIONS / FORMATION

Page 21 - INFOS DIVERSES - RECENSEMENT JANVIER 2025

Page 22 - SECURITE ROUTIERE

page 24 - ETAT CIVIL



EDITO

Dans notre commune beaucoup de travaux ont été entrepris. Citons simplement les plus gros chantiers comme la réhabilitation du cimetière et la création d'un parking enherbé attenant, le ravalement des façades de l'école primaire et d'autres encore qui sont détaillés dans ce bulletin.

La tranquillité publique et notamment la sécurité routière demeure une préoccupation majeure pour la municipalité et à ce titre plusieurs actions sont en cours : positionnement d'un radar pédagogique, extension de la zone trente, marquage au sol.

Pour diminuer la facture énergétique, il est aussi procédé au remplacement progressif des lampes à mercure par des lampes LED.

Il faut signaler aussi notre porteur de la flamme olympique, le bazétois Kévin Bernad qui, aidé par son Papa, a su porter haut et fort les valeurs de l'olympisme.

Notre commune a aussi, grâce au travail de nos jardiniers, obtenu l'appellation « village fleuri » finissant même la première du département dans sa catégorie.

Côté information, le site internet Bazet.fr rencontre un vif succès puisque sa fréquentation a plus que doublé depuis sa mise en place, atteignant 600 visites par mois. Il complète l'accueil physique en mairie qui reste irremplaçable.

Côté animation, outre le traditionnel 14 juillet et les repas et lotos organisés par les différentes associations, la nouveauté fut la création du comité des fêtes qui, avec l'aide



de la municipalité, a assuré avec brio et dynamisme les fêtes de Bazet. De l'avis unanime, le programme de 3 jours proposé a été un succès.

Je profite également de l'occasion pour remercier tous les bénévoles d'associations qui s'impliquent activement et sont un maillon essentiel pour faire vivre notre village. Bonne lecture.

Jean BURON
Maire de BAZET

KÉVIN ET LA FLAMME OLYMPIQUE

Sylvie BERNAD, maman de Kévin, nous explique :

« Tout a commencé par une discussion avec Christelle, la kiné de Bazet : pourquoi Kévin ne porterait-il pas la flamme ?

De là, l'idée a mûri jusqu'à ce que moi, sa maman, je dépose sa candidature sur internet ».

J'ai vécu une belle aventure humaine et nous avons savouré, mon papa et moi, ce moment.

Nous sommes entrés dans l'histoire des J.O. ».

Merci à Paris 2024 et aux jeux paralympiques qui nous ont donnés une belle leçon de vie et de courage.



Kévin nous raconte cette expérience inoubliable :

« J'ai fait partie des 11 000 porteurs de la flamme et j'en suis fier et heureux.

Au regard de mon handicap, c'est avec mon papa que j'ai vécu cette expérience unique.

Ma famille et mes amis étaient sur le bord de la route pour assister à mon passage. Ils venaient de loin. Les J.O. nous ont réunis. J'étais le plus heureux d'entendre les clameurs, les applaudissements et les encouragements.



LES INVESTISSEMENTS 2024

L'un des principaux projets de l'année 2024 a été l'aménagement des allées du cimetière et du parking vert à son abord (290 170 euros). L'accessibilité a été facilitée, et le stationnement sécurisé. Afin d'éviter l'imperméabilisation des sols, le choix s'est porté sur de l'enrobé drainant, ce qui rappelle l'aménagement de l'aire de jeux et du parking au centre du village.

L'aménagement du territoire se poursuit avec la plantation de feuillus en zone Natura 2000 le long de l'Adour (7 523 euros), l'acquisition de mobilier urbain sur l'aire de jeux (15 628 euros), les extensions de réseaux d'eau et d'électricité (20 974 euros).

L'école primaire a connu cette année un ravalement de façades (32 558.60euros) et l'installation d'un visiophone (1 757 8euros), d'une alarme anti-intrusion (2 268 euros). Le parc informatique a été renouvelé pour les enseignants (4PC portables 3 006 euros).

L'école maternelle a également vu son parc informatique renouvelé (2 PC portables 1503 euros), ainsi que l'installation de l'alarme (948 euros), le renouvellement de chaises et l'installation de table à langer pour les enfants de moins de trois ans (1 775 euros). L'installation électrique a été mise en conformité (928 euros).

La conformité électrique a été également faite dans l'église avec une reprise de l'ensemble du tableau et des circuits (5 781 euros).

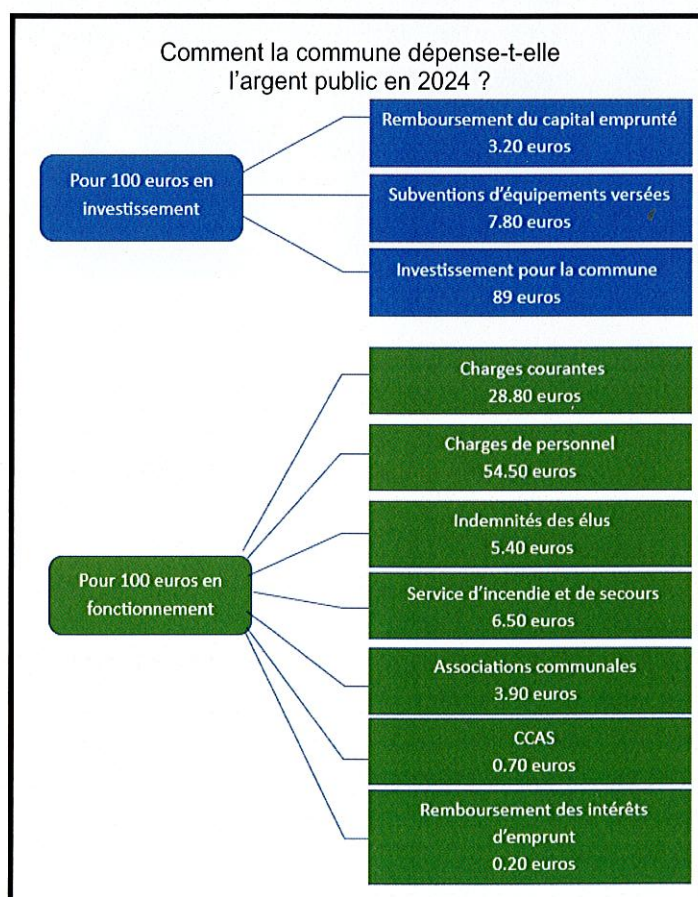
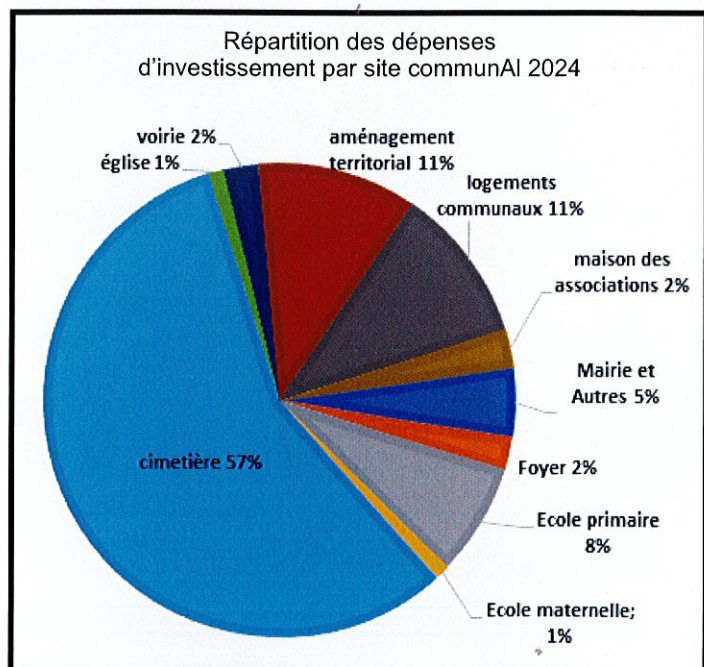
La Maison des associations a connu une rénovation de son sol (13 986 euros).

La signalisation horizontale et verticale du centre bourg a été reprise avec la zone 30km/h nouvellement créée et la reprise des tracés sur chaussées (6 996 euros).

Le foyer se voit équipé de nouvelles tables (11 962 euros).

Les véhicules du service technique ont été équipés d'éléments visuels de sécurité (3 658 euros) et du matériel complémentaire a été acquis (3 703 euros).

Les travaux d'accessibilité de la Poste et de certains bâtiments communaux se poursuivent (3 606 euros).



COMMENTAIRE : On peut noter que le budget de notre commune est équilibré avec très peu d'emprunts. Cela nous permet donc d'investir davantage (89 % d'investissements). En terme de fonctionnement, la répartition des charges est cohérente par rapport aux autres collectivités : l'aide aux associations et l'action sociale (C.C.A.S.) atteignent près de 4 % du Budget.



TRAVAUX AU CIMETIÈRE



PEINTURE ÉCOLE PRIMAIRE

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX AU TRAVAIL



LES TRAVAUX RÉALISÉS AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Installation plateforme de monte personne + alarmes anti intrusion + plantations des feuillus zone. Natura 2000 :
Coût total 36 384.90 euros (2024)
Aide départementale 14 554 euros (2024)

Aménagement du cimetière
Coût total 241 508.50 euros (2024)
Aide départementale 40 000 euros (versement 2025)
Amende police 5 100 euros (2024)

Bardage translucide gymnase
Coût total 46 605.72 euros (réalisation fin 2024)
Aide départementale 13 571 euros (versement 2025)

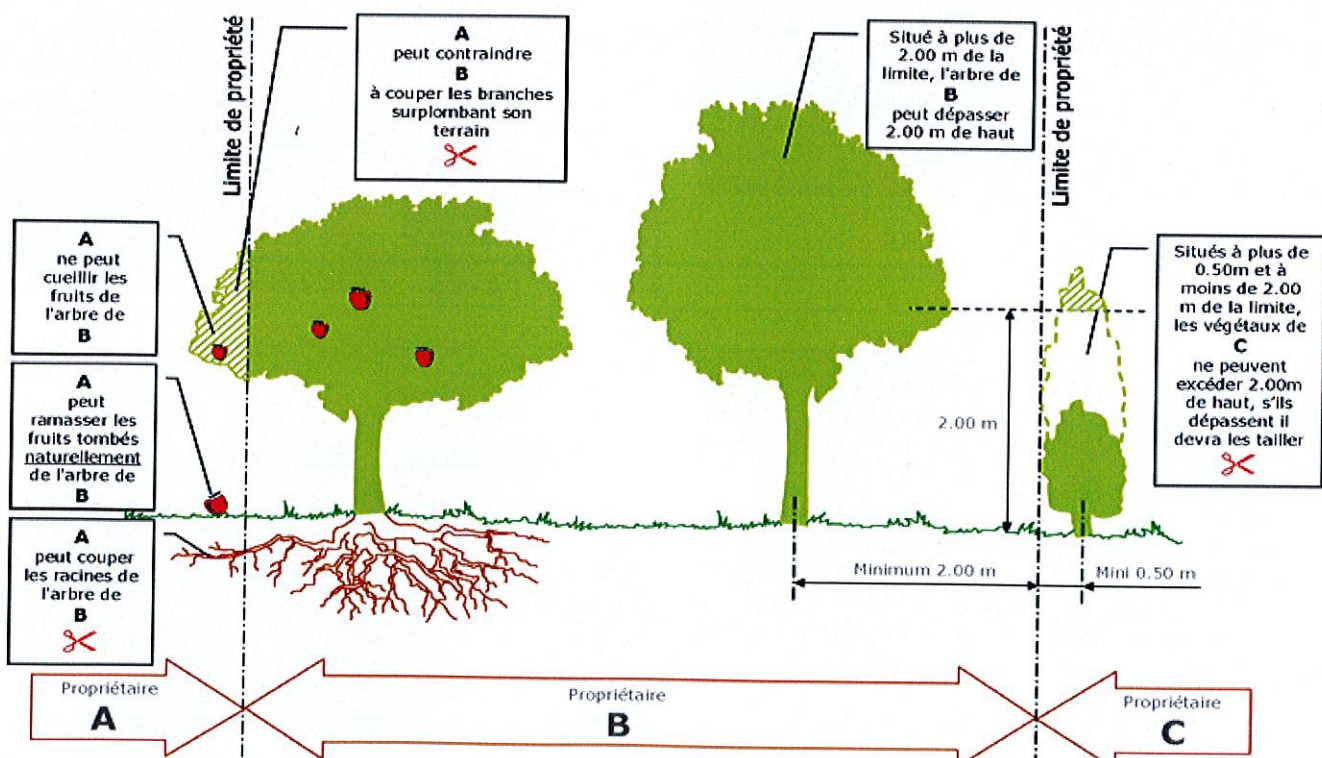
Aire de jeux
Coût aménagement aire de jeux et parking vert : 477 760.45 euros (2023-2024)
Aide Etat 80 000 euros (2023)
Aide régionale 46 103 euros (2024)
Aide départementale 83 287 euros (2023)
Aide intercommunale 24 000 euros (2023)

A NOTER : sans soutien de l'Etat, de la Région et du département, certains projets n'auraient pu aboutir.



ENVIRONNEMENT

Les distances à respecter pour les plantations de végétaux vis-à-vis des voisins : retrouvez l'intégralité de l'article sur notre site : <https://www.bazet.fr/>



CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS - PRIX 2024

Le label touristique attaché au symbole de la Fleur, le label « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent leur territoire pour le bien être des habitants et l'accueil des visiteurs dans le respect de l'environnement.

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Comme chaque année, le Département des Hautes-Pyrénées met en place l'organisation du concours départemental des Villes, Villages et Maisons fleuris.

Notre commune participe à ce concours et nos jardiniers : Jean-Christophe, Samantha et Mickaël sont heureux de se voir attribuer cette récompense. Monsieur le Maire et le Conseil Municipal sont fiers de voir un classement bien mérité pour BAZET.

Les fleurs et l'environnement naturel luxuriant apportent plaisir des yeux, calme et sérénité.

Ce qu'il faut souligner à Bazet, c'est que toutes les plantes et les compositions florales sont issues des serres du village, domaine réservé de Jean-Christophe Cassou qui s'investit avec beaucoup de passion, accompagné de Samantha et Mickaël ».



PHOTO DE JACQUES MAILLARD -LA DEPECHE DU MIDI

« Un jury départemental a mis à l'honneur les collectivités attentives au fleurissement de leur environnement.

Ainsi dans la catégorie des communes de plus de 1000 habitants, le village de Bazet obtient la 1ère place.

Cette distinction récompense l'ambition de la municipalité, soucieuse d'un cadre de vie plus attractif pour les habitants.



ÉCOLES

Pot de départ à l'école primaire

A l'occasion du départ de Monsieur Bossard, Directeur de l'école primaire, M. Buron, Maire de Bazet entouré de plusieurs conseillers municipaux après avoir souligné la très bonne collaboration entre la municipalité et l'équipe éducative dans son ensemble, a plus particulièrement souligné le grand professionnalisme et le sens du service public dont a fait preuve M. Bossard au cours de ces 14 années.

Il lui a souhaité pleine réussite dans son nouveau poste de directeur d'école primaire à Bordères sur l'Echez.



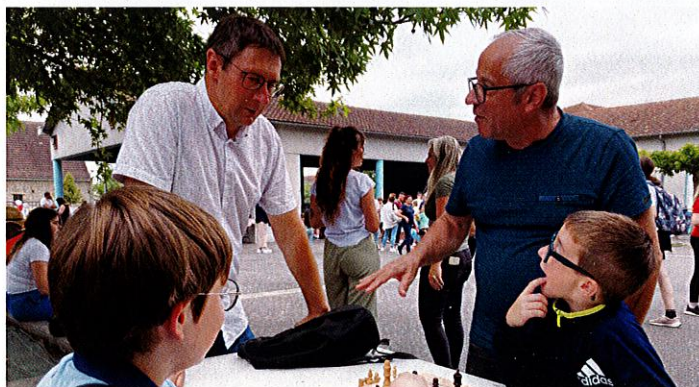
LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

En réponse M. Bossard a brossé rapidement les années passées à l'école primaire de Bazet qui ont été parmi les plus enrichissantes de sa carrière. Il a eu la chance de travailler avec des élèves merveilleux, des parents engagés et une équipe enseignante dévouée. Il les remercie pour ces moments inoubliables et pour le soutien constant qu'il lui a été offert.

Il souligne également la collaboration exemplaire avec la municipalité et remercie M. le Maire et son équipe pour leur engagement sans faille. M. Bossard conclut en étant persuadé que l'école continuera à prospérer et à offrir une éducation de qualité.



PORTÉS OUVERTES



Refrain:
*La flamme Olympique,
Est emblématique,
Elle annonce l'arrivée,
Des fameux jeux d'été.
La flamme Olympique,
Est une symbolique,
Elle va encourager,
Nos athlètes préférés.*

Couplet 1 :
Elle va briller dans les coeurs,
Apportant de la douceur,
Sa lumière va nous éclairer,
ous la suivrons toute l'année.
D'amour et d'amitié,
D'Olympie elle va partir,
A Paris, elle va venir.

«CHANT» flamme olympique

Refrain

Couplet 2 :
Traversant nos belles régions,
Nous chanterons à l'unisson,
La France, aux yeux du monde,
Portera de belles ondes.
Les cinq anneaux sur le drapeau,
Flotteront très très haut .
Représentant les continents,
A l'Image du mouvement.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSEURS DES ÉCOLES

ÉCOLE PRIMAIRE : nous souhaitons la bienvenue à Monsieur TARTARRIBE, nouveau directeur depuis la rentrée de septembre 2024 et Madame LUCAS, qui assure sa décharge de direction, le lundi ; à Madame PIZZINATO qui remplace Madame BONNEAU.

ÉCOLE MATERNELLE : Madame Adeline MICOS, Directrice, reste en poste, avec Madame LUCAS exerçant sur les deux écoles, accompagnées de deux nouvelles enseignantes, chacune à mi-temps : Madame BUILLE et Madame AGOSTINI, auprès des grandes-sections.

LA FÊTE DE NOËL DANS LES 2 ÉCOLES - AVEC REPAS ET SPECTACLE A EU LIEU LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024

ALAE ÉCOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL

Différentes activités sont proposées à l'École Primaire Marcel Pagnol sur le temps de l' A.L.A.E. (Accueil de Loisirs Associés à l'École), que ce soit sur le temps de pause méridienne ou le soir après la classe :

jeux de société, activités sportives, artistiques et manuelles sur des thèmes variés : automne, octobre rose, arbres de saison, sous la direction de Mathieu Cognet et des animatrices communales : Christine, Isabelle, Véronique, Sabah, Nadège et Emma (renfort Léo Lagrange).



ALAE ÉCOLE MATERNELLE PAUL FORT

Que se passe-t-il à la
maternelle ?

Depuis ce début d'année les enfants accueillis à l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) ont pu commencer à faire des activités mises en place par l'équipe d'animation : activités liées à la saison, l'Automne, Octobre rose, Movember, activités créatives, décorations, danse et petits jeux musicaux.

L'ALAE de l'école maternelle Paul Fort, c'est en moyenne 13 enfants le matin, 45 le midi et 20 enfants le soir.

La direction est assurée par Guillaume PAULMIER (fédération Léo Lagrange) et l'animation par Christelle et Roxane.

Le centre de loisirs de Bazet

Durant ces vacances d'automne les enfants accueillis ont pu profiter d'activités manuelles mais également sportives : créations sur le thème de l'automne ou encore activités sportives, jeux d'obstacles ou jeux coopératifs ou musicaux, les enfants ont pu vivre des moments de loisirs intenses, sans oublier les sorties toujours très appréciées.

L'accueil des enfants de la classe des hirondelles au cours de la première semaine des vacances a été très positif, cela a permis de travailler l'inclusion d'enfants en situation de handicap et de porter un regard différent sur le handicap. La présence des éducatrices spécialisées a permis d'adapter, au mieux, chaque activité et chaque posture.



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE BAZET

L'A.S.C.B. (Association Sportive et Culturelle de Bazet), située Rue du Foyer au premier étage, anime depuis plusieurs décennies des activités sportives et culturelles pour les habitants de Bazet et des villages proches.

Ces activités se déroulent sur cinq sites distincts :

- Grande salle du Foyer : Yoga traditionnel et Yoga sur chaise
- Premier étage du Foyer : Couture et Arts créatifs
- Salle de musique (RdC côté rue du Foyer) : Piano et Guitare(s)
- DOJO (à l'arrière des tribunes du stade de Rugby) : toutes activités de Gym
- Salle de Musculation (située sous la tribune du stade de Rugby)

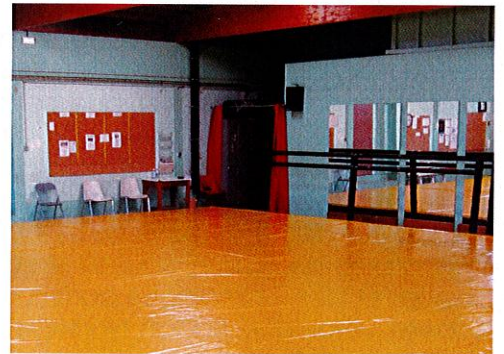
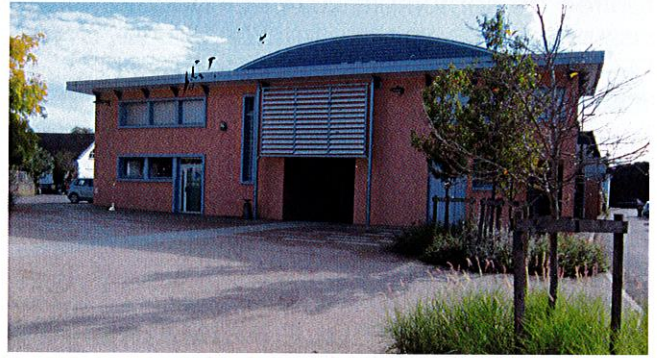
Planning des activités :

- Remise en forme le lundi de 10H00 à 11H00
- Yoga traditionnel le lundi de 18H00 à 19H15
- Renforcement musculaire (gym douce) le mardi de 10H00 à 11H00
- Art créatif le mardi de 14H00 à 16H30
- Yoga sur chaise le mardi de 17H30 à 18H45
- Yoseikan les mardi et vendredi de 18H45 à 19H45
- Gym Tonic le mercredi soir de 19H00 à 20H00
- Yoga sur chaise le jeudi : 1° cours de 9H15 à 10H30 et 2° cours de 10H45 à 12h00
- Pilate le jeudi soir de 18H00 à 19H00
- Stretching Pilate (gym douce) le vendredi de 11H00 à 12H00
- Couture le vendredi de 14H00 à 16H00
- Piano le mardi à partir de 16H30 (les horaires sont déterminés avec le professeur)
- Guitare (les jours et horaires sont déterminés avec le professeur)
- Musculation : la salle est libre d'accès pour les adhérents de 7H00 à 21H00 (pas d'encadrement)

Une ou deux séances d'essais sont possibles pour les nouveaux intéressés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux membres du bureau à la permanence qui se tient au premier étage du Foyer, tous les vendredis soir de 17H00 à 19H00 (sauf vacances scolaires).

Vous pouvez nous laisser un message au 05 62 33 40 03 ou sur notre mail ascb.bazet@orange.fr



COMITÉ DES FÊTES DE BAZET

La fête de Bazet est passée et quelle réussite ! Pour une première, organisée par le comité des fêtes, c'est un succès éclatant. Notre objectif était d'organiser et de mettre en place des festivités qui rassemblent les Bazétoises et les Bazétois en créant des moments de joies et de convivialité. Tout cela dans la bonne humeur et le « vivre ensemble ».

Le vendredi, Monsieur le Maire Jean BURON et les conseillers ont offert l'apéritif, lançant ainsi les festivités, dans une ambiance chaleureuse. Le comité des fêtes a eu le plaisir de préparer et servir le traditionnel repas d'ouverture où l'équipe de cuisine, aidée des conscrits, a pu œuvrer pour servir un repas digne des grands festins bigourdans. Merci à eux pour leurs mains expertes pendant que la bonne humeur de l'équipe de la buvette et l'énergie communicative de Greg ont fait le reste. Un moment de partage qui a donné le ton pour la suite des célébrations, malgré une météo capricieuse.

Les membres du bureau composé de Xavier, Vanessa, Marie, Jennifer et Kiara ont organisé les planings et géré toutes les commissions : conscrits, buvette, logistique, animations, cuisine, pub/com et sponsoring, sous le regard attentif mais toujours bienveillant de notre présidente Sandrine. Un grand merci à tous pour le travail et l'énergie.

Le samedi, la météo ayant décidé de jouer les trouble-fête, le concours de pétanque et les balades à poney ont été annulés, apparemment les nuages voulaient participer mais sans respecter les règles du jeu. Tant pis ce n'est que partie remise. Bylette avec ses maquillages pour enfants a su remettre du soleil sur les visages des bénévoles et des enfants. Le bal animé par le podium TNT a rempli le foyer de la jeunesse de Bazet et des environs.

Le dimanche, après la messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts, le repas animé par « Sud Mélody » a réuni beaucoup de nos anciens remplissant la salle des meilleurs danseurs de valse, de disco, de paso doble, de samba.... digne de la



grande époque. Les bazétois sont en grande forme prouvant que l'âge n'est qu'un chiffre quand il s'agit de faire la fête.

Les conscrits avec toute leur énergie, leur fougue et leur jeunesse ont fait le tour du village pour chanter la sérénade à bord du char conduit par Alex, un grand merci aux encadrants du comité des fêtes pour leur sérieux lors des week-ends de sérénades car sans eux nos jeunes chanteurs auraient sûrement fini par chanter à l'envers !!!

Un grand merci aux bénévoles du comité des fêtes pour leur sérieux et leur implication sans faille et leur cœur généreux qui ont permis à la fête d'être belle et de perdurer. Grâce à eux, on peut dire que la tradition est bien ancrée dans notre joli village de BAZET.

Un immense MERCI à tous ainsi qu'à l'équipe de logistique très sollicitée, à l'équipe de l'animation pour le choix des groupes, à l'équipe sponsoring pub et com.

Merci à Madame Audrey PERIN et à Monsieur le Directeur du château d'Urac pour le prêt de matériel. Merci à tous les sponsors et aux commerçants de la commune pour leur contribution et leur gentillesse. Merci à la municipalité de Bazet, Monsieur le Maire, les conseillers et secrétariat, mention particulière à Arnaud CRAMPE.

LE COMITÉ



USBB TENNIS BAZET

L'USBB Tennis a organisé son tournoi annuel en juin 2024.

Plus de 100 compétiteurs et compétitrices se sont inscrits dans des catégories d'âge allant de -10 ans à +55 ans.

Ce tournoi s'est déroulé dans un excellent esprit sportif, et dans une atmosphère de convivialité appréciée par tous, compétiteurs, comme organisateurs.

Un très grand merci aux joueurs et joueuses qui ont participé au tournoi, et surtout à tous les bénévoles du club qui ont permis pendant plus de 2 semaines que ce tournoi puisse se dérouler dans les meilleures conditions pour le plaisir de tous.

Que ce soit pour le loisir ou la compétition, l'USBB vous attend au sein d'une structure où convivialité est le maître mot. L'USBB accueille les enfants à partir de 5 ans au sein de son école de tennis tous les samedis et des entraînements adultes sont également proposés les jeudis soir, le tout animé par des moniteurs titulaires d'un BE et salariés par le club.

Pour tout renseignement, contacter Daniel GUERIT par tél au 06 02 62 50 49 ou par mail à dguerit@orange.fr



NOS 3 NOUVEAUX LICENCIÉS DE L'ECOLE DE TENNIS LORS DE LA REMISE DES RAQUETTES OFFERTES PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS AUX NOUVEAUX LICENCIÉS DE MOINS DE 10 ANS



BAZET VOLLEY BALL

Un nouveau club a pris son envol depuis la rentrée de septembre 2024.

Chloé DUPUY, nouvelle présidente du Bazet Volley Ball (B.V.B), accompagnée de Manon DELAS, vice-présidente, Emma LARROUY, trésorière et Célia Caverivière, secrétaire, nous explique que pour cette année 2024/2025, son objectif est de redonner un « nouveau souffle » au club. (voir ci-contre, photo du nouveau Bureau).

Pour l'instant c'est un succès, nous avons de nouveaux adhérents, précise-t-elle. Nous jouons en section UFOLEP loisirs pour les rencontres en compétition. Cette année, grâce aux nouveaux licenciés nous avons pu inscrire 3 équipes en compétition (une équipe masculine, une féminine et une mixte).

Les rencontres sont un excellent moyen de s'amuser et de s'améliorer. L'idée pour cette année est de se concentrer sur notre progression et de tenter de remporter un maximum de matchs. Nos rencontres sportives sont accompagnées de réceptions afin de passer un moment d'échange et de convivialité avec les équipes adverses.

Nos entrainements ont lieu les lundis et vendredis de 20 heures à 22 heures, au complexe "Léon Audoubert" derrière le terrain de rugby de Bazet.

Pour nous rejoindre ou pour tout autre renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 06.34.05.66.02.



CLUB CARPE 65

Le Club Carpe 65 est rattaché à notre commune dont il reçoit une subvention et à une boîte postale à la Mairie.

Il organise tous les ans, des manifestations sur le Lac. Du 31 octobre au 3 novembre 2024, se déroulait son traditionnel enduro de pêche de la carpe, le Challenge Alain Ferrand.

Quatorze équipes de deux pêcheurs venant de tout le sud-ouest de la France se sont affrontées pendant 72 heures de pêche non stop sur le lac de Gubinelli. Quarante neuf carpes ont été comptabilisées pour un poids total de 451,150 kg. Cette année, c'est l'équipe Lasserotte Sacha/Motsch Jérôme qui remporte la compétition, avec 15 poissons pour un poids de 152,925 kg.

Les membres du club remercient la commune de Bazet pour son soutien logistique lors de cette manifestation, et vous donne rendez-vous en 2025 pour une nouvelle édition.



ELPY BAZET

L'année 2023/2024 restera une année charnière dans l'histoire du club avec l'accession au niveau régional de notre équipe fanion.

Cette réussite sportive est une véritable récompense et une grande fierté pour l'ensemble des dirigeants et des nombreux licenciés.

Cette belle image véhiculée par l'équipe 1 doit maintenant s'étendre sur toutes les catégories.

Pour cette nouvelle saison nous souhaitons le meilleur sur le plan sportif, avec de nombreuses victoires pour nos licenciés.

Nous espérons aussi le meilleur sur le plan associatif avec l'organisation de plusieurs manifestations (loto, tournoi etc).



Enfin, nous souhaitons remercier la municipalité pour son engagement et son soutien envers notre cher club.

Severine Victor. Secrétaire



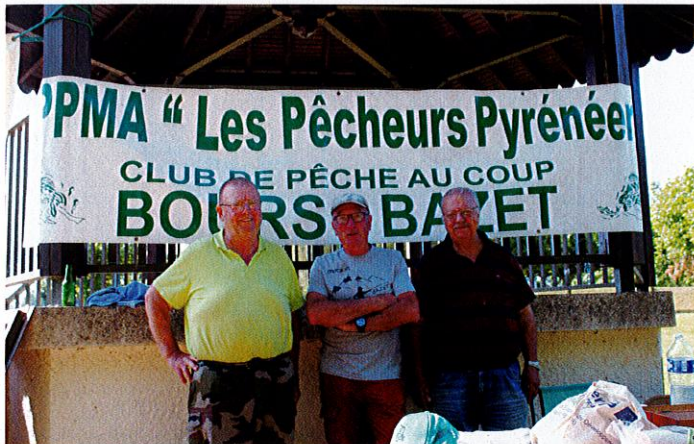
FÊTES DU 14 JUILLET 2024

Les fêtes du 14 Juillet se sont déroulées sous un temps clément ; le 13 juillet au soir, le feu d'artifice, tiré au bord de notre Lac par les établissements toulousains RUGGIERI, dont la renommée n'est plus à faire, rassemblait une foule nombreuse. Ce spectacle, offert par la municipalité en collaboration avec la commune de Bours, était de grande qualité.

Le lendemain, le traditionnel concours de pêche à la truite organisé par le Club de Pêche Bours-Bazet sur la Place du 14 Juillet était mené de « mains de maître » par Jean-Michel HERAUT, président du Club, et toute son équipe (voir photos). Les enfants ont reçu des récompenses offertes par la municipalité et le club de pêche.

Au Foyer, les élus et les conscrits, après avoir installé et décoré la salle, la veille, s'affairaient pour aider le traiteur dans la préparation du repas. Ils se sont ensuite rendus devant le Monument aux Morts pour déposer une gerbe selon la tradition, avant de servir l'apéritif offert par la municipalité aux bazétoises et bazétois et le repas.

L'orchestre « Les Bourlingueurs » étaient de retour pour animer la journée mais cette année, Serge l'accordéoniste et Nicolas le guitariste étaient accompagnés par notre chanteuse bazétoise : Sandrine Mathieu dont nous avons pu apprécier la voix et le talent.



REPAS DES SÉNIORS

Le samedi 23 novembre 2024, la municipalité offrait aux séniors de plus de 65 ans de notre commune, moyennant une participation de 10,00 euros, une journée conviviale dans la salle des Fêtes avec REPAS SPECTACLE animé par le Groupe « ESPERANZA » proposé par la société « GASCOGNES SPECTACLES ». C'est dans une salle magnifiquement décorée que les élus ont accueilli 180 convives et leur ont servi l'apéritif.

Le menu composé d'un velouté d'asperges, pavé de truite saumoné, tournedos de porc noir aux girolles, galette de pomme de terre, flan de courgettes et carottes, fromage du pays et sa gelée de groseilles, délice de caramel poire-chocolat et café, était concocté par Philippe ABADIE et son épouse, traiteurs à Tarbes. Les convives ont bien apprécié ce repas ainsi que le café et le digestif, servis par les élus.

Le spectacle, d'une durée de 2 heures, animé par 2 musiciens et 3 danseuses, comportait chorégraphies, changement de costumes, danses, sur le thème 100 % LATINO avec salsa, mambo, cha-cha-cha, etc.

A la suite du spectacle, une animation dansante, proposée par le DJ de la troupe, permettait aux bazétois et bazétoises d'évoluer de 16 heures à 18 heures. Il était ensuite l'heure de se quitter en pensant à l'année prochaine et pourquoi pas au voyage à l'automne 2025 !



COMMÉMORATIONS



BIBLIOTHÈQUE "LOUIS ARAGON"

RETOUR À LA BIBLIOTHÈQUE POUR LES ÉCOLIERS !

Comme chaque année à la rentrée scolaire, les élèves des écoles maternelle et primaire ont repris le chemin de la bibliothèque chaque lundi et mardi. Ces moments sont toujours très attendus et permettent aux plus jeunes de découvrir ou redécouvrir le plaisir de la lecture.

LE BIBLIOBUS EST PASSÉ LE 18 NOVEMBRE 2024 !

Le lundi 18 novembre a marqué l'arrivée du Bibliobus à la Bibliothèque. Cet événement qui a lieu deux fois par an, est l'occasion de renouveler plus de 500 ouvrages au plus grand bonheur de tous les lecteurs, petits et grands. Venez découvrir une nouvelle sélection de livres qui éveillera votre curiosité !

PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER

Depuis le 6 novembre 2024 et jusqu'au 26 février 2025 inclus, la Bibliothèque adopte ses horaires d'hiver :

- Lundi : 15h30 – 18h30
- Mercredi : 15h00 – 18h00

ADHÉSION GRATUITE À LA BIBLIOTHÈQUE EN 2025 !

Excellente nouvelle pour tous les amoureux de la lecture ! Dès le 1er janvier, l'adhésion à la Bibliothèque sera gratuite pour tous. Une raison de plus pour profiter des nombreux ouvrages et services proposés. N'hésitez pas à profiter de ces opportunités et à venir découvrir ou redécouvrir tout ce que la Bibliothèque peut vous offrir.



OUVERTURE DU MAGASIN D'OPTIQUE « MIRO »

Je m'appelle Audrey Dalier, j'ai 15 ans d'expérience dans l'optique. Je me suis installée à Bazet le 27 août 2024 en tant qu'opticienne pour proposer un service de proximité aux Bazétois(es) ainsi qu'aux villages voisins.

Je suis diplômée du BTS Opticien-Lunetier ainsi que de la licence professionnelle d'optique. Ce diplôme supplémentaire me permet de faire des contrôles de vue ainsi que des adaptations de lentilles de contact.

Mes services : lunettes optiques et solaires, sports, hommes, femmes et enfants, bilan visuel, lentilles de contact, cordons, loupes.

Pour information, une ordonnance de lunettes a une durée de validité (sauf mention spécifique notée sur l'ordonnance) :

- avant 16 ans : 1 an,
- de 16 à 42 ans : 5 ans,
- à partir de 42 ans : 3 ans.

Vous pouvez renouveler vos lunettes :

- tous les deux ans, à partir de 16 ans (délai réduit à 1 an en cas d'évolution de la vue),
- tous les ans avant l'âge de 16 ans.

Votre boutique « Miro » vous accueille du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30. D'autres créneaux horaires sont disponibles sur rendez-vous.

Audrey Dalier : Tél. 05.62.93.71.09



Espace commercial, rue René Duprat, 65460 BAZET
contact@miro-opticien.fr

Retrouvez-moi également sur
Instagram @miro_opticien_lunetier
et Facebook @Miro

Au plaisir de vous recevoir.



«LE SOLE MIO» PIZZERIA / LOCATION / FORMATION

LOCATION MEUBLÉE DE TOURISME

La pizzeria « SOLE MIO » diversifie ses activités ; en effet, depuis février 2024, les propriétaires Nathalie et David ODDOU proposent à la location un DUPLEX pouvant loger de 4 à 10 personnes, situé au 1er étage du bâtiment qu'ils occupent au 1 route d'oursbelille à BAZET.

Cette location est intéressante pour les bazétois qui souhaiteraient loger leur famille ou amis pour un anniversaire ou tout autre évènement.

Ce duplex comprend un salon, une cuisine équipée conviviale, deux salles de bains avec douche, des chambres pour enfants et pour adultes mansardées, un espace travail avec bureau et une salle de jeux-lecture: voir photos jointes à cet article que vous pouvez également retrouver sur le site : www.airbnb.com/h/bazet1

Pour louer cet appartement, il suffit de contacter :
- Nathalie ODDOU au 06.33.07.55.11



FORMATION PROFESSIONNELLE PIZZAIOLO

Quant à David, notre champion de France de Pizzas 2009/2010, il poursuit sa route en formant les futurs PIZZAIOLO sur place, dans un local approprié, en collaboration avec le Centre de formation CATALYSE de SEMEAC. Il est maintenant devenu « formateur-évaluateur », avec une certification professionnelle « QUALIOP1 » et assure un partenariat récent avec le Moulin Italien « MOLINO SPADONI », dont il est depuis peu, technicien et ambassadeur de la farine.



OUVERTURE DE LA PIZZERIA À BAZET ET POINTS DE VENTE AUX ALENTOURS

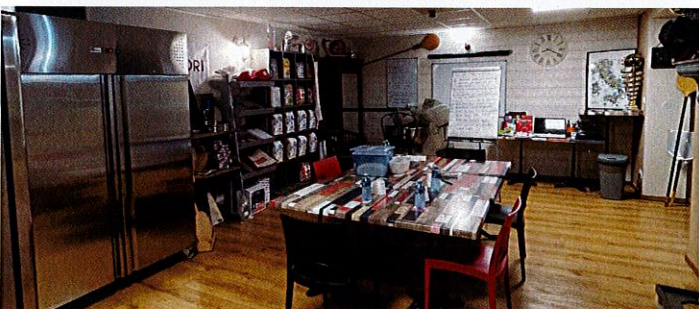
La Pizzeria est ouverte pour la vente à emporter les vendredis et samedis soir à partir de 18 h 30 mais vous pouvez également obtenir au « SOLE MIO PIZZA EXPRESS » une pizza artisanale chaude ou froide, fabriquée sur place au Sole Mio par David, chef Pizzaiolo.

Il existe maintenant 4 points de vente : à Bazet, à Vic en Bigorre, à Tarbes et tout récemment à Juillan, depuis le mois d'octobre 2024. (1) voir ci-dessous adresses des distributeurs.



A NOTER : un atelier découverte de la Pizza se déroule le samedi de 9 h 30 à 12 h 30, SUR RESERVATION, en individuel, groupes ou Comités d'Entreprise. Inscription au 05.62.31.00.91

Bazet : 1 route d'Oursbelille ;
Tarbes : 75 avenue Aristide Briand
Vic en Bigorre : 15 bis Place de la République
Juillan : 100 route de Lourdes.



INFOS DIVERSES

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE

Vous venez d'arriver dans notre village : pensez à vous rapprocher du secrétariat de la mairie afin de vous faire enregistrer. Si vous avez des enfants, ceux-ci pourront être inscrits dans nos écoles : maternelle et/ou primaire pour la prochaine rentrée scolaire, pensez à nous le signaler. Vous avez 65 ans en 2024 pensez également à vous faire inscrire ; à défaut, vous ne recevrez pas d'invitations pour les différentes activités proposées aux aînés par la mairie, chaque année.

Registre des personnes vulnérables

La commune souhaite mettre en place un registre des personnes vulnérables **pour assurer le suivi et la sécurité des personnes lors d'évènements climatiques ou sanitaires particuliers.**

Nous invitons toutes les personnes âgées, ou en situation de handicap ou isolées ou qui souhaitent tout simplement être prises en compte à venir s'inscrire sur le registre en mairie, aux heures d'ouverture, ou par téléphone au 05.62.33.45.50

Cimetière

Reprise de concession en l'état d'abandon

Suite à la procédure de reprise des concessions en état d'abandon, la commune va récupérer 11 espaces.

Les monuments seront détruits et les concessions vidées. Les défunts seront transférés dans l'ossuaire communal.

Adresses légales

La loi 3Ds du 8 février 2022 impose aux communes de certifier les adresses communales.

Vous pouvez retrouver les adresses certifiées sur adresse.data.gouv.fr

Nous vous invitons à consulter rapidement votre adresse afin de vérifier les données certifiées. Si vous constatez des incohérences merci de contacter rapidement la mairie.

Recensement de la population 2025

Insee
en partenariat
avec votre commune


Comment ?

Par internet ou en format papier
Vous recevrez une notice avec des identifiants par logement

Confidentialité Anonymat

Quand ?

Du 16 janvier 2025
au 15 février 2025
Obligatoire

 Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2025, contactez la mairie au 05.62.33.45.50

Recensement de la population 2025

Par qui ?

4 agents recenseurs recrutés et formés viendront à votre rencontre

Pourquoi ?

Pour connaître les caractéristiques de la population communale, ses besoins et adapter le budget et les projets communaux

Déclaratif

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des

informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Nous vous présentons les agents recenseurs de la commune, elles seront munies d'une carte d'agent recenseur officielle :

Me LERMITE Christelle

Me SAUDIN Roxane

Me OUAJAHIN Ghislaine

Me MALDINI Marie-Christine



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE

Information de Monsieur le Maire :

« Afin d'atténuer l'afflux de véhicules, il est important que le projet de contournement de la rocade Nord, mené par les services du département, voit le jour le plus rapidement possible.

Il permettra d'aller vers la RN 21 depuis le rond-point de la « Villa Corinna » et du « Mac Do », jusqu'à l'entrée du magasin LECLERC d'Orleix.

Ce contournement améliorera également le trafic de Poids Lourds, après des aménagements de zones. Le dossier est en cours. **Il faut noter que l'Etat n'a pas répondu favorablement à la demande de participation financière ».**

LA MAIRIE DE BAZET S'EST ÉQUIPÉE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

1 - Constat :

La municipalité a toujours fait en sorte que la sécurité routière soit assurée dans la commune. Il serait mensonger d'affirmer le contraire. Néanmoins, les mœurs ont évolué. Aujourd'hui, les gens ont une interprétation toute personnelle du code de la route et des limitations de vitesse en particulier.

Le nombre de véhicules a considérablement augmenté, densifiant ainsi le trafic, notamment aux heures dites de bureau.

En écoutant ici et là les Bazétoises et les Bazétois, force est de constater que la vitesse ressort comme étant un problème majeur au sein de la commune.

Il apparaît nécessaire d'adapter la sécurité routière de la commune à l'augmentation du trafic routier ainsi qu'aux changements de comportement des conducteurs.

2 - La question de l'acquisition d'un radar pédagogique :

Avant de réfléchir à la manière dont on va adapter la sécurité routière de la commune à l'augmentation du trafic routier ainsi qu'aux changements de comportement des conducteurs.

Il est apparu judicieux d'effectuer une analyse de ce trafic en plusieurs endroits de la commune identifiés et reconnus pour la vitesse excessive régulièrement constatée.

Le radar pédagogique y sera installé durant une période définie, afin de recueillir des données fiables.

À cet effet, il a été décidé en conseil municipal d'acquiescer un radar pédagogique à alimentation solaire et mobile. Ce radar offre les possibilités suivantes dans les deux sens de circulation :

- Enregistrement des vitesses moyennes.
- Enregistrement des vitesses maximum.
- Enregistrement du nombre de véhicules.
- Mode espion pour comparer le comportement des conducteurs quand le radar est éteint.

Ce radar a été installé dès le 03 mai 2024 dans la rue du XI novembre, pour débiter. Depuis, il est déplacé

régulièrement en plusieurs endroits de la commune. Mais n'allez surtout pas croire qu'il règlera à lui seul le problème de la vitesse excessive dans la commune. Aussi, nous comptons sur votre civisme ainsi que sur votre sens des responsabilités pour respecter les limitations de vitesse.

STATISTIQUES DU RADAR:

Après plusieurs positionnements dans le village, nous vous livrons les premières statistiques qui ont été relevées...

1 - Rue du XI novembre (Zone 30)

Du 03/05 au 31/05/2024

Environ 7350 véhicules par jour circulent sur cette rue. Les vitesses s'échelonnent de 30 à 110 km/h.

2 - Rue du 8 mai (Zone 50)

Du 14/06 au 15/07/2024

Environ 3222 véhicules/jour, dans le sens Bazet/Tarbes.

Les vitesses s'échelonnent de 45 à 90 km/h, avec une moyenne à 73 km/h sur la période.

3 - Rue du Pic du Midi (Zone 50)

Du 16/07 au 16/08

Environ 5925 véhicules/jour, dans le sens Tarbes/Bazet.

Les vitesses s'échelonnent de 50 à 122 km/h, avec une moyenne à 85 km/h.

4 - Route d'Aurensan (Zone 50)

Du 16/09 au 16/10

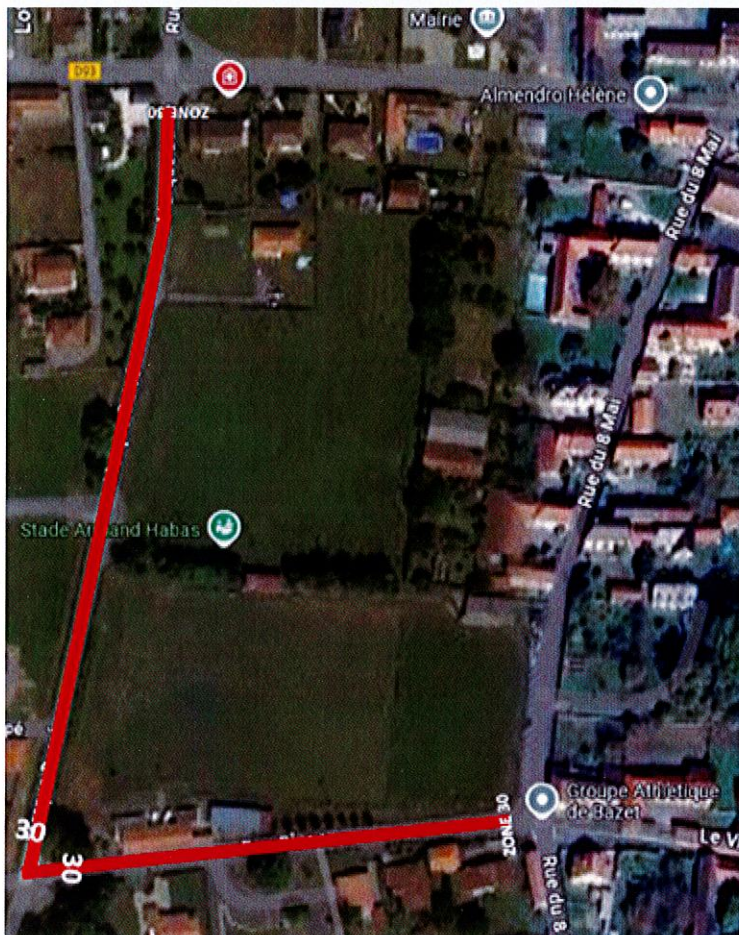
Environ 10846 véhicules/jour entrent à Bazet.

Les vitesses s'échelonnent de 50 à 136 km/h, avec une moyenne à 82 km/h.

Il est prévu d'installer le radar à d'autres endroits du village. Après avoir effectué des mesures à divers endroits, nous effectuerons une synthèse globale de la vitesse sur la commune.

Cette synthèse sera envoyée à la Préfecture ainsi qu'aux forces de l'ordre. Et dans le même temps, nous travaillerons à la mise en place de solutions permettant de faire baisser la vitesse sur toute la commune.

CRÉATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE ZONES 30



Création de deux nouvelles zones 30

La vitesse est désormais limitée à 30km/h dans les rues suivantes :

- Rue de l'Espiadette à partir du carrefour avec la rue du XI novembre jusqu'au carrefour avec la rue Dizac, afin de sécuriser les sorties des nouvelles habitations.
- Rue Dizac à partir du carrefour avec la rue de l'Espiadette, jusqu'au carrefour avec la rue du 8 mai afin de garantir une sécurité maximum devant l'école maternelle.

Ces modifications ne régleront pas à elles seules les problèmes de vitesse excessive dans le village. Aussi, nous comptons sur votre civisme pour respecter les limitations de vitesses en vigueur.

Création et réaménagement de zones 30

Réaménagement de la zone 30 du cœur du village

La vitesse est limitée à 30km/h comme suit dans le sens Bazet/Chis :

Rue du XI novembre à partir du carrefour avec la rue de la Poutge, la place Las Clotes, la rue de l'Adour jusqu'au carrefour avec la rue Mauhourat.

Dans le sens Chis/Bazet : À partir du carrefour entre la rue l'Adour et la rue de l'église, rue de l'église, place Las Clotes, rue du XI novembre jusqu'au carrefour avec la rue de la Poutge.

La signalisation horizontale et verticale vient matérialiser cette zone.

Un stop a été installé en lieu et place du "Cédez le passage" place Las Clotes, en direction de la route d'Aurensan, rue des allées.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BETIS Alba	14/03/2024
LAHAILLE Louis	03/04/2024
MARTEL Pierre, Bertrand, Olivier, Benoit, Marie	28/04/2024
PERISSE Enzo	19/08/2024
ZENAGUI Soleïla, Aïnoha, Soleïka	26/05/2024

MARIAGES

BELLI Stève, George, Tulipe et DUBOIS Sylvia, Bénédicte	13/01/2024
BINARD Michel, Albert, René et MAYER Isabelle, Olympe	05/10/2024
CAMBORDE Thibault, Ghislain, Hubert et MADELAINE Marie, Nelly, Ginette	21/09/2024
DEWET Axel et RINCK Joanna	26/09/2024
FRAZIÉ Virginie, Jeanne, Simone et TRUANT Eddy, Sidon, Jacques, Corneel	02/11/2024
GALBAN Marine, Françoise et WERMELINGER Eric	24/08/2024
JOSEPH Xavier, Jack et HOAREAU Lucie, Henriette, Christiane	17/08/2024
RAGON Julie, Anne-Sophie et LAFRANQUE Romain, Pierre, Marie	03/05/2024

PACS

CARRAZEDO Charles et CHINETTE Roxane, Marie	08/06/2024
CAZABAT Christophe, René et FERREIRA Hélène	21/06/2024
COUGET Cyril, Claude, Albert, René et ARVAI Nikoletta	29/02/2024
GARGOULLAUD Marie, Julie, Camille et QUÉRÉ Corantin, Pierre, Paul	17/01/2024
GIBERT Marie-Hélène et M'HAMDI Ridha	17/02/2024
LAURENT Jérémy, Jean-François et PÉBILLE Laura, Anna, Sophie	04/11/2024
M'BARCK Yoan, Jean et BONNEAU Alexandra, Geneviève	24/04/2024
MILHAS Aurélie, Laure et LEMOINE Kévin, Florent	06/05/2024
MOREAU Elisa, Camille et LEROUL Florian, Romain	19/09/2024
RIBATET Stéphane, Franck et CAILLAUD Virginie, Marguerite, Juliette	14/08/2024

DECES

AUBINEAU Michel, Louis, Roger	15/05/2024
BERTRAND Bernadette, Alice veuce ANDROUIN	16/12/2024
BOUÉ veuve PASCAL Marthe, Joséphine, Hélène	23/03/2024
DAVANT André, Léon	25/04/2024
DECHA Fernand, André, Félicien	16/05/2024
DUZER Yvette, Jeanne, Irène	12/04/2024
FONTAN Janine, Nicole	17/12/2024
GALBARDI Rose, Marie, Louise	26/07/2024
GARAPIN Lucette, Josette	19/04/2024
GAYOU Huguette, Marcelle, Léonie	24/03/2024
HERNANDEZ Romain, Robert, Manuel	12/06/2024
LAMARQUE Jean Joseph	28/02/2024
LANZINI Marceline, Marie, Louise, Odette	19/07/2024
LAPORTE Marius, Jean, Gabriel	16/12/2024
MARSAN veuve LAMARQUE Marie, Léonne	12/10/2024
PAULVAICHE Alain, Maurice	16/09/2024
STEVANONI épouse TREHOUX Nelly	03/07/2024